



TG/88/7(proj.4)

ORIGINAL : English

DATE : 2018-02-21

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

COTONNIER

UPOV Code(s): GOSSY

Gossypium L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert de l'Espagne
pour examen par le
Comité de rédaction élargi à sa réunion,
qui se tiendra à Genève les 26 et 27 mars 2018*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Gossypium</i> L.	Cotton	Cotonnier	Baumwolle	Algodón, Algodonero

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>4</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>4</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>5</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>5</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>5</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>5</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>5</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>5</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>6</u>
4.1 Distinction.....	<u>6</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>7</u>
4.3 Stabilité.....	<u>7</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>8</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>9</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>9</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>9</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>9</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>10</u>
6.5 Légende.....	<u>11</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>12</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>22</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>22</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>22</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>22</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>31</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Gossypium* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

3 kg de semences débarrassées des fibres. Dans le cas de variétés hybrides ou hybrides interspécifiques, 1 kg de semences supplémentaire de chaque composant doit être fourni, si nécessaire.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 500 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre

d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :
- 4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés reproduites par voie sexuée. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".
- 4.2.3 L'homogénéité des variétés hybrides doit être déterminée en fonction de la catégorie d'hybride et conformément aux recommandations sur les variétés hybrides figurant dans l'introduction générale.
- 4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 500 plantes, 9 plantes hors type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : type d'épanouissement des fleurs (caractère 1)
- (b) Fleur : couleur des pétales (caractère 2)
- (c) Feuille : forme (caractère 9)
- (d) Feuille : présence de nectaires (caractère 12)
- (e) Capsule : forme en section longitudinale (caractère 18)
- (f) Capsule : époque de déhiscence (caractère 24)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Ejemplos Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.

7 Échelle des stades de croissance Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	PQ	VG	(+)		61-65		
	Plant: type of flowering		Plante : type d'épanouissement des fleurs	Pflanze: Anordnung der Blüte	Planta: tipo de floración		
	clustered		groupées	büschelformig	agrupada	Alepo, Armada	1
	semi-clustered		semi-groupées	halb büschelformig	semiagrupada	Aphrica, DP411	2
	non-clustered		non groupées	nicht büschelformig	no agrupada	CS37, DP332	3
2. (*)	QL	VG	(a)		65		
	Flower: color of petal		Fleur : couleur des pétales	Blüte: Farbe des Blütenblattes	Flor: color de los pétalos		
	whitish		blanchâtre	weißlich	blanquecinos	DP377, Select	1
	yellow		jaune	gelb	amarillos	Armada, Intercott 670	2
3.	QN	VG	(a)		65		
	Flower: intensity of yellow color		Fleur : intensité de la couleur jaune	Blüte: Intensität der Gelbfärbung	Flor: intensidad del color amarillo		
	light		claire	hell	claro	Solera	3
	medium		moyenne	mittel	medio	Armada, Intercott 670	5
	dark		foncée	dunkel	oscuro		7
4.	QN	VG	(a)		65		
	Petal: spot		Pétale : tache	Blütenblatt: Fleck	Pétalo: mancha		
	absent or very weak		absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	ST405, Tosca	1
	weak		faible	gering	débil		3
	medium		moyenne	mittel	media	Intercott 701	5
	strong		forte	stark	fuerte	Armada, Sevilla	7
	very strong		très forte	sehr stark	muy fuerte	E1	9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	(*)	PQ	VG		(a)	65		
		Flower: color of pollen	Fleur : couleur du pollen	Blüte: Farbe des Pollens	Flor: color del polen			
		whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	DP414, Solera	1	
		medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Alepo, Armada	2	
		dark yellow	jaune foncé	dunkelgelb	amarillo oscuro	Acalpi	3	
6.		QN	VG		(+)	(a)	65	
		Flower: position of stigma relative to anthers	Fleur : position des stigmates par rapport aux anthères	Blüte: Position der Narbe im Verhältnis zu den Antheren	Flor: posición del estigma en relación a las anteras			
		clearly below	clairement au-dessous	deutlich unterhalb	claramente por debajo	Carlota, CS37	1	
		same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	DP377, DP411	2	
		clearly above	clairement au-dessus	deutlich oberhalb	claramente por encima	Lanovia, ST478	3	
7.		QN	VG			65-69		
		Plant: density of foliage	Plante : densité du feuillage	Pflanze: Dichte des Laubes	Planta: densidad del follaje			
		sparse	lâche	locker	laxa	Ourania	3	
		medium	moyen	mittel	media	E1, Solera	5	
		dense	dense	dicht	densa	Zeta 2	7	
8.		QN	VG		(b)	65-69		
		Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde			
		light	claire	hell	claro	Corona	3	
		medium	moyenne	mittel	medio	Aphrica, CT13	5	
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Armada, Lagiralda	7	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9.	(*)	PQ	VG	(+)	(b)	65-69		
		Leaf: shape	Feuille : forme	Blatt: Form	Hoja: forma			
		palmate	palmée	handförmig	palmada	Alepo, Solera		1
		palmate to digitate	palmée à digitée	hand- bis fingerförmig	palmada a digitada	Intercott 195, Intercott 211		2
		digitate	digitée	fingerförmig	digitada	Lacta, Roka		3
		lanceolate	lancéolée	lanzettlich	lanceolada	LD Frego		4
10.		QN	VG	(+)	(b)	65-69		
		Leaf: size	Feuille : taille	Blatt: Größe	Hoja: tamaño			
		small	petite	klein	pequeño			3
		medium	moyenne	mittel	medio	DP377, Intercott 670		5
		large	grande	groß	grande	Alepo, Lagiralda		7
11.	(*)	QN	VG	(+)	(b)	65-69		
		Leaf: pubescence	Feuille : pilosité	Blatt: Behaarung	Hoja: pubescencia			
		absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Claudia		1
		weak	faible	gering	débil	Celia, DP466		3
		medium	moyenne	mittel	media	Flora, Intercott 670		5
		strong	forte	stark	fuerte	PRG9811, ST405		7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Lanovia		9
12.	(*)	QL	VG		(b)	65-69		
		Leaf: presence of nectaries	Feuille : présence de nectaires	Blatt: Vorhandensein von Nektarien	Hoja: presencia de nectarios			
		absent	absents	fehlend	ausentes	Guazuncho 3 INTA		1
		present	présents	vorhanden	presentes	DP396, ST488		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	QN	VG	(b)		65-79			
	Stem: pubescence on upper part	Tige : pilosité sur la partie supérieure	Stiel: Behaarung des oberen Teiles		Tallo: pubescencia en la parte superior			
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering		ausente o muy débil		Alepo, Claudia	1
	weak	faible	gering		débil		E1, Lydia	3
	medium	moyenne	mittel		media		DP332, Fokion	5
	strong	forte	stark		fuerte		Europa, ST478	7
	very strong	très forte	sehr stark		muy fuerte			9
14.	PQ	VG	(+)	(b)	65-79			
	Stem: color	Tige : couleur	Stiel: Farbe		Tallo: color			
	light green	vert pâle	hellgrün		verde claro			1
	dark green	vert foncé	dunkelgrün		verde oscuro		ST318, ST405	2
	light red	rouge pâle	hellrot		rojo claro		Alepo, Solera	3
	dark red	rouge foncé	dunkelrot		rojo oscuro			4
15.	QN	VG	(+)		71-75			
	Bract: dentation	Bractée : denticulation	Hüllblatt: Zähnung		Bráctea: dentado			
	fine	fine	fein		fino		E1, Intercott 701	3
	medium	moyenne	mittel		medio		Elsa, Intercott 670	5
	coarse	grossière	grob		grosero		Prime1848, Roka	7
16.	QN	VG			71-75			
	Bract: size	Bractée : taille	Hüllblatt: Größe		Bráctea: tamaño			
	very small	très petite	sehr klein		muy pequeño			1
	small	petite	klein		pequeño		DP332, ST478	3
	medium	moyenne	mittel		medio		DP414, Solera	5
	large	grande	groß		grande		Alepo, E1	7
	very large	très grande	sehr groß		muy grande		Armada	9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	QN	VG				71-75	
	Boll: size	Capsule : taille	Kapsel: Größe	Cápsula: tamaño			
	very small	très petite	sehr klein	muy pequeño			1
	small	petite	klein	pequeño	Armada, Lanovia		3
	medium	moyenne	mittel	medio	E1, Solera		5
	large	grande	groß	grande	Zeta 2		7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Intercott 701		9
18. (*)	PQ	VG	(+)			71-75	
	Boll: shape in longitudinal section	Capsule : forme en section longitudinale	Kapsel: Form im Längsschnitt	Cápsula: forma en sección longitudinal			
	circular	circulaire	rund	circular	Prime1848, ST439		1
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	DP399, ST478		2
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Alepo, Solera		3
	ovate	ovale	eiförmig	oval	Intercott 195, Intercott 211		4
19.	QN	VG				71-75	
	Boll: pitting of surface	Capsule : granulation de la surface	Kapsel: Körnung der Oberfläche	Cápsula: punteado de la superficie			
	fine	fine	fein	fina	Viky		3
	medium	moyenne	mittel	media	DP414, Solera		5
	coarse	grossière	grob	rugosa	E1, Intercott 211		7
20. (*)	QN	MS/VG				71-75	
	Boll: length of peduncle	Capsule : longueur du pédoncule	Kapsel: Länge des Blütenstandstiels	Cápsula: longitud del pedúnculo			
	very short	très court	sehr kurz	muy corto			1
	short	court	kurz	corto	DP377, Solera		3
	medium	moyen	mittel	medio	E1, Intercott 701		5
	long	long	lang	largo	Beky, Intercott 211		7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Armada		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	QN	VG	(+)		71-75			
	Boll: prominence of tip	Capsule : proéminence du bec	Kapsel: Ausbildung der Spitze	Cápsula: prominencia de la punta				
	weak	faible	gering	débil	Carla			1
	medium	moyenne	mittel	media	DP377, DP414			3
	strong	forte	stark	fuerte	E1, Intercott 670			5
22. (*)	PQ	VG	(+)		75-79			
	Plant: shape	Plante : forme	Pflanze: Form	Planta: forma				
	cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Alepo, Armada			1
	conical	conique	kegelförmig	cónica	Fokion, Intercott 670			2
	globose	en forme de globe	kugelförmig	globosa	E1, Solera			3
23. (*)	QN	MG/MS			79-89			
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura				
	very short	très basse	sehr kurz	muy baja				1
	short	basse	kurz	baja	Armada, DP419			3
	medium	moyenne	mittel	media	Alepo, Solera			5
	tall	haute	hoch	alta	Intercott 670, Intercott 701			7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Tzortzina			9
24. (*)	QN	MG	(+)		80-81			
	Boll: time of opening	Capsule : époque de déhiscence	Kapsel: Zeitpunkt der Öffnung	Cápsula: época de apertura				
	very early	très précoce	sehr früh	muy precoz				1
	early	précoce	früh	precoz	ST318, ST402			3
	medium	moyenne	mittel	media	Alepo, Solera			5
	late	tardive	spät	tardía	Abaco, DP332			7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Vered 171			9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	QN	VG			85-89		
	Boll: degree of opening	Capsule : degré d'ouverture	Kapsel: Stärke der Öffnung	Cápsula: grado de apertura			
	weak	faible	gering	leve			3
	medium	moyenne	mittel	media	Lagiralda, Solera		5
	strong	forte	stark	fuerte	ST318, ST402		7
26.	QN	VG			99		
	Seed: density of fuzz	Semence : densité du duvet	Samen: Dichte des Flaumes	Semilla: densidad de la borra			
	absent or very sparse	absent ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa			1
	sparse	lâche	locker	laxa	Lanovia, Sevilla		3
	medium	moyen	mittel	media	DP377, DP414		5
	dense	dense	dicht	densa	Acala sj-2		7
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa			9
27.	PQ	VG			99		
	Seed: color of fuzz	Semence : couleur du duvet	Samen: Farbe des Flaumes	Semilla: color de la borra			
	white	blanc	weiß	blanco	Armada, Lagiralda		1
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	DP414, Solera		2
	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento			3
	brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Intercott 670, Lanovia		4
	grey	gris	grau	gris	ST318, ST402		5
28.	QN	MG	(+)		99		
	Seed: 100 seed weight	Semence : poids de 100 grains	Samen: Gewicht von 100 Samen	Semilla: peso de 100 semillas			
	low	petit	niedrig	pequeño	DP377, Solera		3
	medium	moyen	mittel	medio	E1, Elsa		5
	high	grand	hoch	grande	Armada, Intercott 701		7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
29.	QN	MG	(+)		99			
	Boll: content of lint	Capsule : teneur en fibre	Kapsel: Fasergehalt	Cápsula: cantidad de fibra				
	very low	très faible	sehr gering	muy baja	Europa		1	
	low	faible	gering	baja	Etna, Sevilla		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Helena, Intercott 701		5	
	high	élevée	hoch	alta	ST318, ST405		7	
	very high	très élevée	sehr hoch	muy alta	DP414, Solera		9	
30. (*)	QN	MG	(c)		99			
	Fiber: length	Fibre : longueur	Faser: Länge	Fibra: longitud				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1	
	short	courte	kurz	corta			3	
	medium	moyenne	mittel	media	DP414, Solera		5	
	long	longue	lang	larga	DP332, Elsa		7	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	E1, Intercott 670		9	
31.	QN	MG	(c)		99			
	Fiber: strength	Fibre : résistance à la traction	Faser: Zugfestigkeit	Fibra: resistencia				
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil			1	
	weak	faible	gering	leve			3	
	medium	moyenne	mittel	media	ST318, ST402		5	
	strong	forte	stark	fuerte	DP332, PRG9811		7	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Alepo, Solera		9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	QN	MG	(c)	99			
	Fiber: elongation	Fibre : élongation	Faser: Verlängerung	Fibra: alargamiento			
	very small	très petite	sehr klein	muy pequeño	Celia, DP411	1	
	small	petite	klein	pequeño	Elsa, Fokion	3	
	medium	moyenne	mittel	medio	Intercott 670, Lanovia	5	
	large	grande	groß	grande	Armada, Lagiralda	7	
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	DP414, Etna	9	
33.	QN	MG	(c)	99			
	Fiber: fineness	Fibre : finesse	Faser: Feinheit	Fibra: finura			
	fine	fine	fein	fina	Intercott 195, Intercott 701	3	
	medium	moyenne	mittel	media	E1, Lagiralda	5	
	coarse	grossière	grob	grosera	Alepo, Solera	7	
34.	QN	MG	(c)	99			
	Fiber: length uniformity	Fibre : uniformité de la longueur	Faser: Einheitlichkeit der Länge	Fibra: uniformidad de la longitud			
	very low	très faible	sehr gering	muy baja		1	
	low	faible	gering	baja		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Elina, Lydia	5	
	high	élevée	hoch	alta	Alepo, Intercott 701	7	
	very high	très élevée	sehr hoch	muy alta	E1, Elsa	9	
35. (*)	QL	VG		99			
	Fiber: color	Fibre : couleur	Faser: Farbe	Fibra: color			
	white	blanche	weiß	blanca	Alepo, Solera	1	
	colored	colorée	farbig	coloreada	Rainbow-34	2	

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

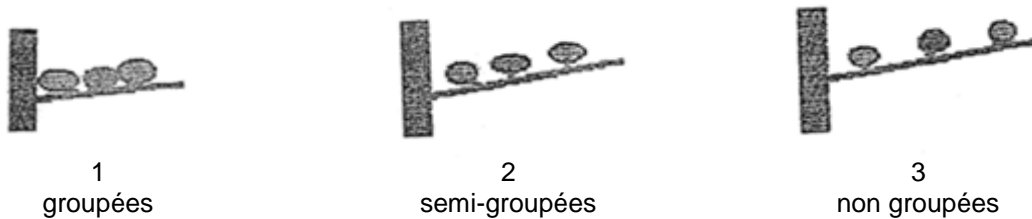
- (a) Toutes les observations portant sur la fleur doivent être effectuées dans la matinée du premier jour d'épanouissement des fleurs.
- (b) Les observations portant sur la feuille et sur la tige doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées. Les observations relatives aux couleurs doivent être effectuées tôt dans la matinée.
- (c) Les observations doivent être effectuées conformément aux méthodes ci-après.

Méthode normalisée d'examen pour la mesure des fibres de coton par des appareils HVI (Motion Control Fiber Information System). Désignation : D-4604-95

- Méthode normalisée d'examen pour la mesure des propriétés physiques des fibres de coton par des appareils HVI. Désignation : D-5867-95
- Méthodes établies par l'American Society for Testing and Materials (ASTM)

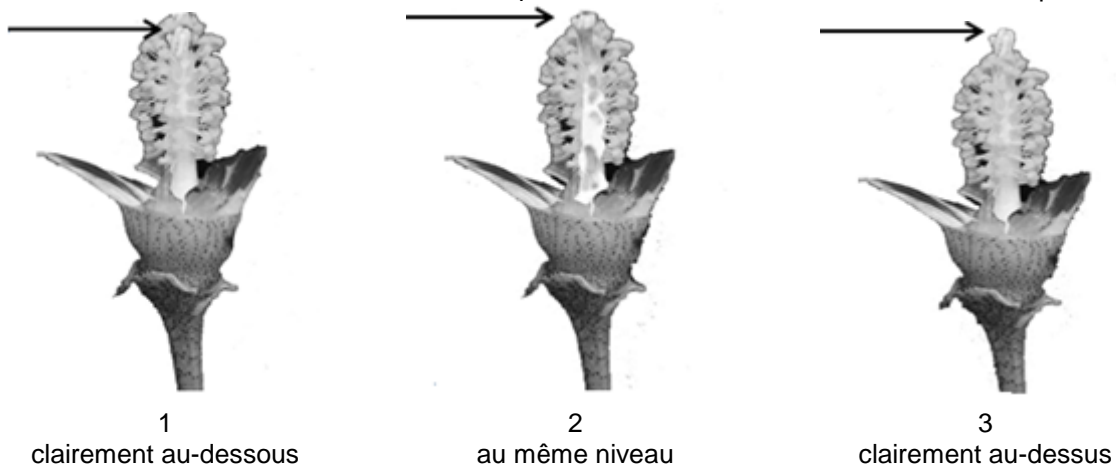
8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1: Plante : type d'épanouissement des fleurs

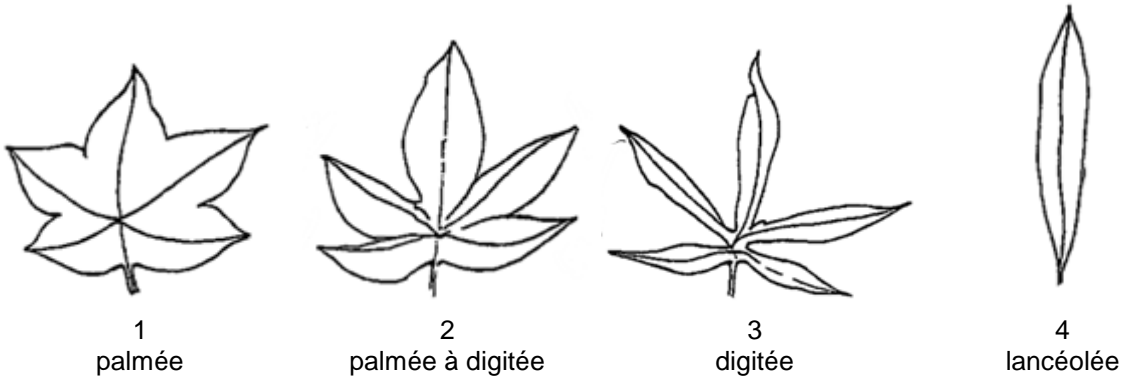


Ad. 6: Fleur : position des stigmates par rapport aux anthères

Les observations doivent être effectuées sur la première fleur de la ramification fructifère la plus basse



Ad. 9: Feuille : forme



Ad. 10: Feuille : taille

Les observations doivent être effectuées sur la feuille à partir du cinquième nœud depuis le sommet de la plante.

Ad. 11: Feuille : pilosité

Les observations doivent être effectuées sur la face inférieure de la feuille.

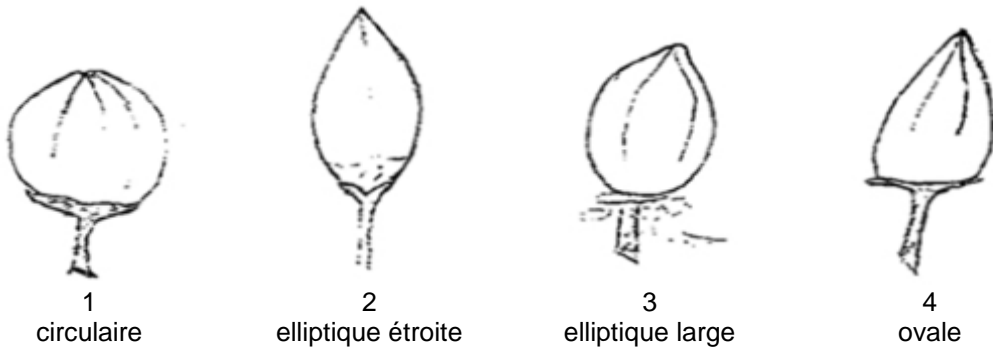
Ad. 14: Tige : couleur

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la pousse principale.

Ad. 15: Bractée : denticulation



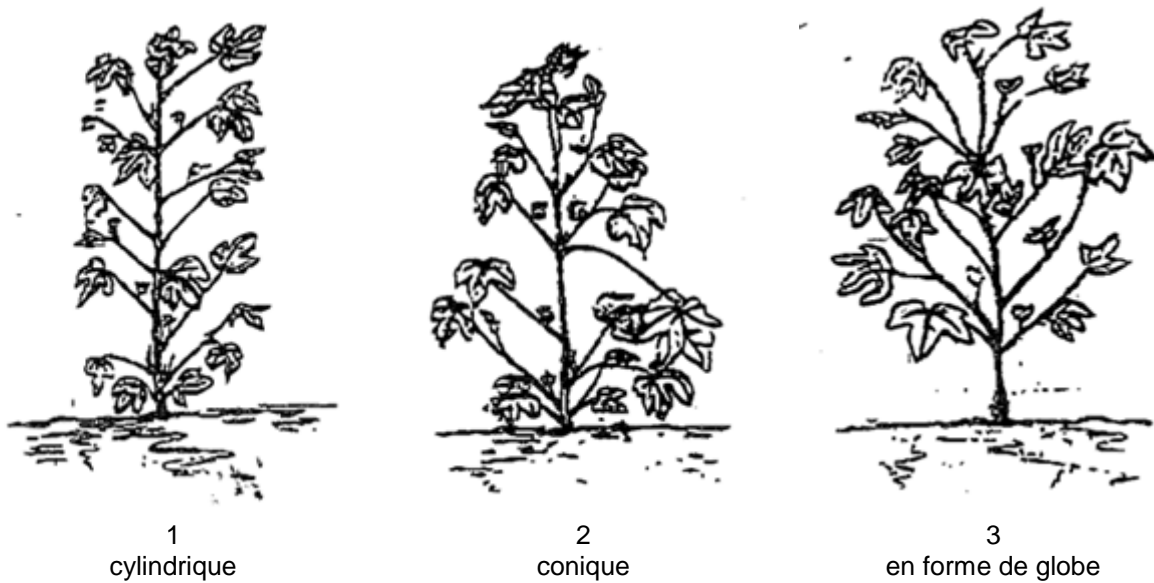
Ad. 18: Capsule : forme en section longitudinale



Ad. 21: Capsule : proéminence du bec



Ad. 22: Plante : forme



Ad. 24: Capsule : époque de déhiscence

L'époque de déhiscence est atteinte lorsque 50% des plantes ont au moins une capsule.

Ad. 28: Semence : poids de 100 grains

Les observations doivent être effectuées sur un échantillon de semence débarrassée des fibres.

Ad. 29: Capsule : teneur en fibre

Le contenu des fibres de la capsule est exprimé en % en excluant les semences.

8.3 Stades de croissance

Code Description

Stade principal 0 : germination

- 00 Semence sèche
- 01 Début de l'imbibition de la graine
- 03 Imbibition complète
- 05 La radicule sort de la graine
- 06 Élongation de la radicule
- 07 L'hypocotyle et les cotylédons percent les téguments de la graine
- 08 L'hypocotyle et les cotylédons poussent en direction de la surface du sol
- 09 Levée : l'hypocotyle et les cotylédons percent la surface du sol ("stade de tige")

Stade principal 1 : développement des feuilles (tige principale)

- 10 Les cotylédons sont complètement étalés¹
- 11 Première vraie feuille étalée¹
- 12 Deux vraies feuilles étalées¹
- 13 Trois vraies feuilles étalées¹
- 1 . et ainsi de suite jusqu'à . . .
- 19 neuf ou davantage de vraies feuilles étalées; 1 pas de pousses latérales visibles²

Stade principal 2 : développement des pousses latérales³

- 21 Première pousse latérale végétative visible (second ordre)
- 22 Deux pousses latérales végétatives visibles (second ordre)
- 23 Trois pousses latérales végétatives visibles (second ordre)
- 2 . et ainsi de suite jusqu'à . . .
- 29 neuf ou davantage de pousses latérales végétatives visibles (second ordre)

Stade principal 3 : Allongement de la tige principale (Couverture)

- 31 Début de la couverture : 10% des plantes se touchent entre les rangs
- 32 20% des plantes se touchent entre les rangs
- 33 30% des plantes se touchent entre les rangs
- 34 40% des plantes se touchent entre les rangs
- 35 50% des plantes se touchent entre les rangs
- 36 60% des plantes se touchent entre les rangs
- 37 70% des plantes se touchent entre les rangs
- 38 80% des plantes se touchent entre les rangs
- 39 Clôture du feuillage : 90% des plantes se touchent entre les rangs

Stade principal 5 : Apparition de l'inflorescence (tige principale)

- 51 Les premiers boutons floraux sont décelables ("pin-head square")⁴
- 52 Les premiers boutons floraux sont visibles ("match-head square")⁴
- 55 Les boutons floraux sont visiblement agrandis
- 59 Les pétales sont visibles : les fleurs sont encore fermées

Stade principal 6 : Floraison

- 60 Les premières fleurs sont ouvertes (par endroits dans la population)
- 61 Début de floraison ("Floraison précoce") : 5–six fleurs sont ouvertes par 25 pieds courants (= 5–six fleurs ouvertes / 7,5 mètres courants)
- 65 Pleine floraison : ("Mi-floraison") : 11 ou davantage de fleurs sont ouvertes par 25 pieds courants = 11 ou davantage de fleurs sont ouvertes par 7,5 mètres courants
- 67 La floraison s'achève : la plupart des fleurs sont fanées ("Floraison tardive")
- 69 Fin de la floraison

Stade principal 7 : Développement des fruits et des graines

- 71 Environ 10% des capsules ont atteint la taille finale
- 72 Environ 20% des capsules ont atteint la taille finale
- 73 Environ 30% des capsules ont atteint la taille finale
- 74 Environ 40% des capsules ont atteint la taille finale
- 75 Environ 50% des capsules ont atteint la taille finale
- 76 Environ 60% des capsules ont atteint la taille finale
- 77 Environ 70% des capsules ont atteint la taille finale
- 78 Environ 80% des capsules ont atteint la taille finale
- 79 Environ 90% des capsules ont atteint la taille finale

Stade principal 8 : Maturation des fruits et des graines

- 80 Les premières capsules s'ouvrent sur les premières ramifications fructifères
- 81 Début de l'ouverture des capsules : environ 10% des capsules sont ouvertes. Nœuds au-dessus de la fleur blanche (NAWF)
- 82 Environ 20% des capsules sont ouvertes
- 83 Environ 30% des capsules sont ouvertes. Nœuds au-dessus des capsules ouvertes (NACB)
- 84 Environ 40% des capsules sont ouvertes
- 85 Environ 50% des capsules sont ouvertes
- 86 Environ 60% des capsules sont ouvertes
- 87 Environ 70% des capsules sont ouvertes
- 88 Environ 80% des capsules sont ouvertes
- 89 Environ 90% des capsules sont ouvertes

Stade principal 9 : Sénescence

- 91 Environ 10% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 92 Environ 20% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 93 Environ 30% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 94 Environ 40% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 95 Environ 50% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 96 Environ 60% des feuilles sont décolorées ou tombées
- 97 Les parties aériennes de la plante sont mortes; plante dormante
- 99 Produit après récolte (capsules et graines)

¹ Les feuilles sont comptées à partir du nœud du cotylédon (= nœud 0)

² Le développement des pousses latérales peut intervenir plus tôt. En cas de pousse latérale végétative, continuer avec le stade principal 2. En cas de pousse latérale reproductive (ramification fructifère), continuer avec le stade principal 5,

³ trois pousses latérales végétatives sont comptées à partir du nœud du cotylédon

⁴ "pin-head square" ou "match-head square" désigne le premier bouton qui se forme à la position fructifère de la première ramification fructifère

9. Bibliographie

Methods for Measurement of Cotton Fibres by High Volume Instruments (HVI).

American Society for Testing and Materials (ASTM), 1995 Standard Test Methods for Measurement of Physical Properties of Cotton Fibers by High Volume Instruments (Designation: D5867-95).

Kodel, R.J. (Ed.), Lewis, C.F., 1984: Cotton. no. 24 in the series "Agronomy", American Society of Agronomy, INC., Crop Science Society of America, Inc., Soil Science Society of America, Inc., m Publishers Madison. Wisconsin, US

Manual de identificación de Variedades Algodón, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, Secretaria General de Agricultura y Alimentación, 1999, ES.

Meier U. 1997: Growth stages of mono and dicotyledoneous plants: BBCH. Monograph. Wien Federal Biological Research Center for Agriculture and Forestry, Blackwell Wissenschafts-Verlag. Berlin, DE.

Munger P., Bleiholder, H., Hess H., Stauss, R., van den Boom, T., Weber, E., 1998: Phenological growth stages of the cotton plant (*Gossypium hirsutum* L.) codification and description according to the BBCH scale. J. Agronomy & Crop Science. 180: pp. 43 to pp. 149

Smith, Ed C.W., Cothren, J.T., 1999: Cotton. Origin, History, Technology and Production. Wiley Series in Crop Science. John Wiley & Sons, Inc.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Gossypium L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Cotonier"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.3 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- (a) Autofécondation []
- (b) Pollinisation croisée []
- (c) Hybride []
- (d) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (1) Plante : type d'épanouissement des fleurs		
groupées	Alepo, Armada	1 []
semi-groupées	Aphrica, DP411	2 []
non groupées	CS37, DP332	3 []
5.2 (2) Fleur : couleur des pétales		
blanchâtre	DP377, Select	1 []
jaune	Armada, Intercott 670	2 []
5.3 (5) Fleur : couleur du pollen		
blanchâtre	DP414, Solera	1 []
jaune moyen	Alepo, Armada	2 []
jaune foncé	Acalpi	3 []
5.4 (9) Feuille : forme		
palmée	Alepo, Solera	1 []
palmée à digitée	Intercott 195, Intercott 211	2 []
digitée	Lacta, Roka	3 []
lancéolée	LD Frego	4 []
5.5 (11) Feuille : pilosité		
nulle ou très faible	Claudia	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Celia, DP466	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Flora, Intercott 670	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	PRG9811, ST405	7 []
forte à très forte		8 []
très forte	Lanovia	9 []

Caractères	Exemples	Note
5.6 (12) Feuille : présence de nectaires		
absents	Guazuncho 3 INTA	1 []
présents	DP396, ST488	9 []
5.7 (18) Capsule : forme en section longitudinale		
circulaire	Prime1848, ST439	1 []
elliptique étroite	DP399, ST478	2 []
elliptique large	Alepo, Solera	3 []
ovale	Intercott 195, Intercott 211	4 []
5.8 (20) Capsule : longueur du pédoncule		
très court		1 []
très court à court		2 []
court	DP377, Solera	3 []
court à moyen		4 []
moyen	E1, Intercott 701	5 []
moyen à long		6 []
long	Beky, Intercott 211	7 []
long à très long		8 []
très long	Armada	9 []
5.9 (22) Plante : forme		
cylindrique	Alepo, Armada	1 []
conique	Fokion, Intercott 670	2 []
en forme de globe	E1, Solera	3 []
5.10 (23) Plante : hauteur		
très basse		1 []
très basse à basse		2 []
basse	Armada, DP419	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	Alepo, Solera	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Intercott 670, Intercott 701	7 []
haute à très haute		8 []
très haute	Tzortzina	9 []

Caractères	Exemples	Note
5.11 (24) Capsule : époque de déhiscence		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	ST318, ST402	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Alepo, Solera	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Abaco, DP332	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Vered 171	9 []
5.12 (30) Fibre : longueur		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte		3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	DP414, Solera	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	DP332, Elsa	7 []
longue à très longue		8 []
très longue	E1, Intercott 670	9 []
5.13 (35) Fibre : couleur		
blanche	Alepo, Solera	1 []
colorée	Rainbow-34	2 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Capsule : époque de déhiscence</i>	<i>précoce</i>	<i>moyenne à tardive</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c)	Culture de tissus	Oui []	Non []
(d)	Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]